

Projet Educatif / Pédagogique

Les séjours Dynamic Music France sont destinés aux enfants de nos adhérents de 6 à 17 ans désirant vivre des vacances autour de la musique. Ceux-ci sont, soit des jeunes musiciens qui déjà pratiquent un instrument durant l'année scolaire, soit des enfants qui souhaitent s'initier à l'un d'entre eux.

Pour ce faire, des périodes de pratique individuelle, de musique de chambre, d'orchestre et de chant choral sont organisées et encadrées par des animateurs diplômés BAFA et musiciens. Ces séances de musique doivent permettre à nos participants une pratique de la musique collective, avec le souci d'une grande variété dans les répertoires choisis.

Tous les enfants qui participent à des séjours musicaux ne deviendront pas musiciens, ceci n'est pas l'objectif. Mais tous participeront à une expérience artistique intense. Ils vivront dans un espace-temps qui leur sera consacré et qui leur appartiendra, un moment de vie sociale forte et joyeuse. Tous découvriront que l'on ne peut pleinement s'exprimer en tant qu'individu qu'au sein d'un groupe soudé ayant des valeurs fortes. De la musique pour le «plaisir» de partager des joies et des émotions à plusieurs !

Nos séjours de vacances ne peuvent, en outre, être assimilés à des stages de formation.

Nos structures d'accueil (en France) possèdent les agréments des institutions compétentes et de tutelle. Elles présentent (en France et à l'étranger) les qualités architecturales et de confort indispensables à l'accueil de jeunes de 6 à 17 ans. Elles sont choisies en fonction de leur capacité à fournir des salles de répétition, un hébergement en petites chambres, un environnement naturel de qualité, des possibilités d'activités sportives à proximité. Chacun des séjours est en pension hôtelière. Dynamic Music France recherche des lieux d'accueil unique soutenant le groupe dans sa vie collective et favorisant une gestion « familiale ».

Les séjours Dynamic Music France privilégient toujours des petits effectifs pour une qualité optimale des rapports humains. C'est pour l'association un choix d'engagement dans tous ses séjours afin de permettre une réelle écoute des participants.

Nous souhaitons mettre en oeuvre, au cours de chacun de nos séjours, une relation privilégiée toujours à l'écoute attentive des besoins, des désirs du groupe et de chacun. Cela doit être un des objectifs prioritaires de l'équipe encadrante. De même, les notions de respect et de confiance réciproques sont importantes et recherchées. Chez les plus jeunes, l'équipe veille tout particulièrement à réserver des temps libres et des activités ludiques hors des temps programmés pour les différentes activités spécifiques du centre. Les soirées permettent une ouverture à d'autres intérêts (théâtre d'improvisation, activités manuelles, organisation de spectacles etc..)

L'équipe veille également aux bonnes relations avec les parents adhérents et avec le personnel des maisons de séjour.

La vie quotidienne

L'équipe de direction, en concertation avec l'équipe d'animation, se donne les moyens administratifs, pédagogiques et matériels pour la mise en place d'une organisation structurée garantissant des conditions sanitaires, de sécurité, de confort et de bien-être pour chaque participant. Il s'agit de proposer des règles de vie collectives et d'hygiène respectant les

rythmes de vie de chacun. Les enfants ou les jeunes participants sont toujours sollicités pour concourir harmonieusement à l'application du projet de fonctionnement du centre de vacances.

La vie en collectivité

Toutes les relations, soit entre adulte/adulte, adulte/enfant ou bien enfant/enfant sont fondées sur la confiance et le respect mutuel, l'écoute et la prise en considération de l'autre. Lors du séjour, il sera demandé à chacun de faire preuve d'ouverture d'esprit et de solidarité. Il ne sera toléré aucun propos injurieux ou de caractère discriminatoire aucun comportement agressif ou violent. Aucun manquement à ces principes qui fondent l'esprit de l'association ne pourra être toléré.

Dynamic Music France privilégie toujours des petits effectifs pour une qualité optimale des rapports humains, une gestion «familiale» des équipes.

L'équipe veille également aux aspects de la vie quotidienne, aux bonnes relations avec les parents adhérents et avec le personnel des maisons de séjour.

Activités

Le directeur élabore le projet pédagogique de son séjour en concertation avec son équipe d'animation. Ce projet intègre le projet initial de Dynamic Music France (cf. le présent document) et s'il y a lieu celui de ses partenaires (CE, services sociaux, collectivités...).

Le projet pédagogique est finalisé lorsque toutes les informations nécessaires sont réunies (nombre et âge des participants, compétences et expériences des animateurs, budget pédagogique...).

Le directeur construit le projet d'activité de son séjour en concertation avec son équipe d'animation. Son projet intègre les activités du projet initial de Dynamic Music France (cf. brochure de présentation du séjour) et s'il y a lieu celui de ses partenaires (CE, services sociaux, collectivités...).

Dynamic Music France s'attache particulièrement au projet d'activité de chacun de ses séjours, tant dans leur contenu et richesse qu'à leur équilibre durant le séjour.

Les projets d'activités peuvent évoluer en cours de séjour en fonction des attentes des jeunes, du climat et de toutes les opportunités susceptibles d'enrichir le jeune en cours de séjour. Aucune activité ne peut être imposée à un participant et ce, quel que soit son âge.

Activité (dominante) musicale

Les ateliers d'expression musicale sont ouverts à toutes les musiques, toutes les cultures, toutes les pratiques. Ils sont répartis chaque jour sur une demi journée et sur toute la durée du séjour.

Pour les enfants et jeunes non musiciens ou débutants, des ateliers d'éveil musical et d'initiation instrumentale sont proposés.

Pour les enfants et jeunes musiciens, les pratiques collectives (groupes instrumentaux, orchestres...) sont privilégiées.

Certaines journées exceptionnelles (sorties, journées à thème) peuvent être sans musique.

En fin de séjour, il est généralement proposé une présentation publique d'une réalisation collective (concert, spectacle multiforme), afin de valoriser l'expression de chacun et d'enrichir les échanges avec le milieu d'accueil.

Autres activités

Avec l'expression musicale, le projet d'activités du séjour propose différentes dominantes: sportives, artistiques ou culturelles. Ces activités sont complémentaires entre elles et occupent selon les séjours une place plus ou moins importante.

Les relations, entre les différentes activités, sont favorisées, afin de donner plus de cohésion au projet d'activités du séjour.

Toutes les autres activités traditionnelles complètent le projet d'activités du séjour (grands jeux, veillées à thème, promenade, visites, loisirs...).

Activité linguistique

Les enfants sont répartis en début de séjour en différents groupes de langue selon leur choix lors de l'inscription au séjour et leur niveau d'étude dans cette langue. Il sera possible pendant le séjour en accord avec l'équipe d'encadrement de changer de groupe.

Chaque groupe doit mettre en place des séances ou des cours de langue avec pour objectif, une ouverture aux différentes cultures, spécifique à chaque séjour. La priorité est donc donnée à l'expression orale soutenue par des rappels grammaticaux si besoin est.

Activité sportive

Si les normes de sécurité le permettent (âge, nombre, taille...), avec l'accord de toute l'équipe d'encadrement et sans aucune contre-indication signalé lors de l'inscription ou pendant le séjour, les participants auront la possibilité de choisir l'activité sportive qu'ils désirent parmi les choix proposées par l'équipe d'encadrement.

Les activités sportives, autres que celles pratiquées traditionnellement dans un centre de vacances, sont sous-traitées par des prestataires spécialisés et diplômés.

Nous souhaitons que ces activités sportives permettent d'ouvrir des horizons à nos participants sans idée de compétition ou de performance sportive.

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'animateurs titulaires (ou stagiaires) du BAFA et musiciens de surcroît possédant un bon niveau instrumental et sachant parler et transmettre une langue étrangère. Ces animateurs/musiciens sont choisis minutieusement par le directeur en fonction du projet d'activité. L'équipe se composera d'animateurs et d'animatrices, selon la répartition des participants, afin de répondre aux éventuels besoins et demandes.

En fonction du projet d'activités, le directeur du centre peut recruter un (ou plusieurs) animateur non titulaire du BAFA si celui-ci possède une technique musicale, artistique ou sportive spécifique (chant, direction d'orchestre, art graphiques...). Dans tous les cas les conditions et normes d'encadrement prévues par le Ministère de la Jeunesse sont strictement respectées.

En outre, au moins un encadrant est formé aux premiers gestes de secours.

Les animateurs prennent en charge les enfants et les jeunes dès que les parents ou les partenaires les confient à Dynamic Music France. Ils sont toujours à l'écoute des jeunes, ils animent les activités et accompagnent le quotidien. Ils veillent à la sécurité, à la santé et à l'hygiène de tous. Ils partagent et transmettent leur passion pour la musique et les arts en général et font preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité culturelle.

Les normes d'encadrement et la législation du Ministère de la Jeunesse relatives à l'organisation de séjours de vacances pour enfants et adolescents sont intégralement et strictement respectées.